FORMATION EN STAGE : UN PROBLÈME, UNE QUESTION

Un problème ?

Vous rencontrez une difficulté personnelle compromettant votre présence en stage ?

✓ Pensez à transmettre votre **arrêt de travail** :
• A l'APHP mail à Bureau des affaires médicales (le 3e volet)
• A Stéphanie Bénaud, votre gestionnaire de scolarité chargée des stages (la copie)
• A votre cheffe ou chef de service (la copie)

✓

Si votre état de santé nécessite un aménagement de stage :

• **Informer** par mail de vos difficultés : votre gestionnaire de scolarité chargée des stages stephanie.benaud@uvsq.fr, responsable de formation et Président de la CH Dr Antoine Léotard antoine.leotard@uvsq.fr

• Contacter le Service de Santé des Etudiants (SSE) de l'UVSQ : sse@uvsq.fr

Vous rencontrez une difficulté en lien avec votre stage ? Vous pouvez contacter :

✓ La Commission Hospitalière via vos référents de proximité

✓ Votre gestionnaire de scolarité chargée des stages stephanie.benaud@uvsq.fr

Vous rencontrez une situation de souffrance ou de harcèlement ? De nombreux dispositifs sont accessibles :

✓ Le **BIPE** : Bureau Interface Professeurs Etudiants | Conseils et interventions personnalisées sur les études ou le parcours, la gestion du stress, des problèmes en stage, des difficultés sociales, des problèmes de santé, des situations de violence

✓ Prévention & prise en charge des VDHAS

✓ Le Service de Santé des Etudiants (**SSE**) de l'UVSQ : 01 39 25 53 82 / 52 83 (consultation médicale sur rendez-vous à la Maison de l'Etudiant)

✓ J'ai besoin d'aide : toutes les ressources

Une question ?

Vous avez un projet de stage hors UFR, à l'étranger ?

Seules les zones à situation géopolitiques stables (zone verte) seront éligibles à un départ.

Consulter les "conseils aux voyageurs par pays" sur le site Diplomatie.gouv.fr